

## **Communiqué Douar Didoull (12/11/2015)**

Le collectif Douar Didoull « *Pour la préservation de notre terre et contre le projet minier* » tient à informer la population et les parties prenantes concernées par le Projet Exclusif de Recherches Minières (P.E.R.M.) dit de « Lok Envel », accordé le 14/09/2015, qu'il a bien pris connaissance de l'invitation de Madame Annie Le Houerou (députée de la circonscription de Guingamp, groupe « Socialiste, républicain et citoyen ») à une réunion de concertation à Paris, au ministère de l'Économie d'Emmanuel Macron. Réuni en séance plénière, le collectif Douar Didoull a décliné cette invitation.

Le collectif Douar Didoull, persuadé que les décisions concernant la Bretagne ne doivent pas être prises à Paris, ne voit pas pour le moment ni l'objet, ni la nécessité d'une telle rencontre, compte tenu que Madame la députée s'est prononcée publiquement pour la prospection minière. Le collectif ne peut que discuter sur l'abrogation dans leur totalité (exploration et exploitation) des projets miniers à Lok Envel et ailleurs.

En outre, le collectif Douar Didoull s'interroge sur le rôle exact de Madame Annie Le Houerou quant aux projets miniers en Bretagne : à quel titre, Madame la députée était-elle présente à Bercy, mercredi 4 novembre, auprès des membres du cabinet d'Emmanuel Macron, en compagnie des élus concernés par le P.E.R.M. dit de « Silfiac » ? Était-ce sa circonscription ?

Nous ne doutons pas qu'elle saura l'expliquer à la délégation d'élus concernés par le P.E.R.M. de Lok Envel, qu'elle recevra prochainement à Bercy et tentera de leur faire avaler la pilule en leur proposant une C.L.I. (Commission Locale d'Information), déjà prévue dans la procédure et n'ayant pour obligation de se réunir qu'une fois par an ! L'histoire du permis d'extraction de sable de Lannion se répète !

Le collectif Douar Didoull, n'a eu de cesse de démontrer depuis 1 an que la « mine propre et responsable » que veut nous imposer l'État n'existe pas et que toute forme d'exploration et d'exploitation minière au sol sera indubitablement vectrice de pollutions irréversibles des eaux. Lors de la réunion de la commission locale de l'eau (CLE) gérant le S.A.G.E. Argoat-Trégor-Goelo (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), qui s'est déroulée dernièrement avec pour invité M. Le Bret, géologue de la société Variscan Mines, il semblerait que les membres présents n'aient pas été convaincus par ses maigres arguments. En espérant que cette prise de conscience se traduise très rapidement par un positionnement unanime contre ce projet, incluant les municipalités, dont des villes importantes, situées le long des cours d'eau en aval de la zone, jusqu'au littoral au nord, à l'ouest et au sud, y compris les 70 communes desservies en eau potable depuis le barrage de Kerne Uhel.

Trop d'opacité et de mensonges entourent ce projet. Et, face à la tension palpable qu'il suscite localement, le collectif Douar Didoull en appelle à la responsabilité de l'État et à un abandon pur et simple de ce permis.

Non aux mines ni ici, ni ailleurs !

Accepter l'exploration aujourd'hui, c'est accepter l'exploitation demain !